

Une Canadienne sur un BILLET

Document d'information sur le processus de sélection et de consultation publique et l'approche appliquée à la prochaine série de billets de banque du Canada

Le portrait de Viola Desmond figurera sur le prochain billet de 10 \$ canadien destiné à la circulation courante. Mme Desmond a été retenue par le ministre des Finances parmi une liste restreinte de cinq Canadiennes emblématiques qui, ensemble, illustrent les contributions variées et importantes des femmes à l'histoire du Canada. L'annonce faite le 8 décembre 2016 clôt le processus de sélection amorcé par un appel de candidatures qui avait permis d'établir la liste initiale de 461 candidates admissibles proposées par les Canadiens.

Viola Desmond (1914-1965)

Viola Desmond reste une icône du mouvement en faveur des droits et libertés au Canada. Femme d'affaires accomplie de la Nouvelle-Écosse, elle a défié l'autorité, refusant de quitter une section réservée aux Blancs d'un cinéma en 1946, après quoi elle a été incarcérée, reconnue coupable et condamnée à une amende. Son procès constitue l'une des premières contestations judiciaires soulevées par une femme noire au Canada pour cause de ségrégation raciale.

Entrepreneure prospère

En tant que femme noire de la classe moyenne dans les années 1930 et 1940, Viola Desmond a toujours été une pionnière. Dès les premières années de sa carrière d'enseignante, son ambition était d'avoir son propre salon de coiffure. Le premier obstacle à son projet a été la formation. Comme les femmes noires n'étaient pas admises dans les écoles de beauté d'Halifax, Mme Desmond s'est donc rendue à Montréal, à New York et au New Jersey pour suivre divers cours; elle obtiendra finalement un diplôme du renommé Apex College of Beauty Culture and Hairdressing d'Atlantic City.

En 1937, elle ouvre le salon Vi's Studio of Beauty Culture à Halifax, qui deviendra un lieu de rencontre pour les femmes de la collectivité. Mais sa vision ne s'arrêtait pas là. Après quelques années, elle fonde la Desmond School of Beauty Culture, qui attire des élèves de partout en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et au Québec. De plus, d'autres activités de son entreprise, c'est-à-dire la fabrication et la vente des produits de beauté de marque Vi's, génèrent des commandes de toute la Nouvelle-Écosse. Mme Desmond a non seulement été une précurseure comme entrepreneure et modèle pour sa communauté, mais elle a aussi été une inspiration pour ses clientes et ses élèves.



Viola Desmond, environ 1940
Communications Nouvelle-Écosse

« L'histoire de Viola Desmond nous rappelle à tous que de grands changements peuvent commencer par de simples moments de dignité et de bravoure. Mme Desmond représente le courage, la force et la détermination, des qualités auxquelles nous devrions tous aspirer chaque jour. »

– Bill Morneau, ministre des Finances

Militante pour la justice sociale

Le 8 novembre 1946, Mme Desmond est en route vers Sydney, en Nouvelle-Écosse, quand sa voiture tombe soudainement en panne à New Glasgow. Pendant que sa voiture se fait réparer, elle décide d'aller voir un film au Roseland Theatre.

Ignorant la politique du cinéma qui impose aux Noirs de s'asseoir au balcon, Mme Desmond demande une place au parterre et paie la caissière. Cette dernière lui remet un billet pour le balcon, puis lorsque Mme Desmond entre dans le cinéma, le placier l'informe que son billet est pour le balcon et qu'elle doit y monter. Croyant qu'il s'agissait d'une erreur, Mme Desmond retourne à la billetterie et demande à échanger son billet. La caissière refuse en lui disant qu'elle n'est pas autorisée à vendre des billets au parterre « à des gens comme elle ». Quand elle comprend qu'on lui refuse le billet en raison de la couleur de sa peau, Mme Desmond retourne courageusement à l'intérieur et s'assoit au parterre. Le gérant du cinéma la confronte, et, comme elle refuse de bouger, appelle la police. Elle est éjectée de force, arrêtée, accusée et reconnue coupable de ne pas avoir payé le cent supplémentaire de taxe d'amusement exigé pour s'asseoir au parterre.

Mme Desmond tente en vain de faire annuler sa déclaration de culpabilité, mais son cas deviendra un jalon de l'histoire des droits de la personne au Canada. La poursuite contre Mme Desmond ayant été montée comme une affaire de fraude fiscale, la vraie question du racisme s'est trouvée ensevelie sous les formalités procédurales. Si elle n'avait pas poursuivi l'affaire, les archives du procès qui nous sont parvenues n'auraient laissé aucun indice de la réelle importance de cette cause, à savoir qu'on lui avait refusé l'accès au parterre en raison de la couleur de sa peau.

La contestation juridique suscitée par Mme Desmond a touché une corde sensible de la communauté noire et a stimulé la prise de conscience croissante de la discrimination raciale pratiquée en Nouvelle-Écosse. Cette affaire a inspiré le changement et a fait partie d'un plus vaste ensemble d'efforts déployés pour accroître l'égalité raciale au pays.

La persévérance de Mme Desmond et l'attention suscitée par son procès ont élargi le mouvement visant à reconnaître l'importance des droits de la personne au Canada.

Le 15 avril 2010, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a accordé un pardon absolu posthume à Mme Desmond. Le pardon a été octroyé par la lieutenant-gouverneure de la Nouvelle-Écosse à l'époque, l'honorable Mayann Francis, qui fut la première personne noire à occuper cette fonction en Nouvelle-Écosse, et seulement la deuxième au Canada. Le pardon absolu est accompagné d'une déclaration et d'excuses publiques de la part du premier ministre de l'époque, Darrell Dexter, qui énonce que l'accusation n'aurait jamais dû être portée, et que la condamnation de Viola Desmond était une erreur judiciaire.

Bien que les événements survenus au Roseland Theatre remontent maintenant à 70 ans, la lutte de Mme Desmond pour la justice sociale et son acte de courage singulier continuent de trouver écho chez les Canadiens.

Quel est le thème de ce billet?

La Banque entreprendra maintenant la conception du nouveau billet de 10 \$ qui sera orné du portrait de Viola Desmond. Après des consultations auprès d'experts, le verso du billet sera conçu de manière à comprendre des symboles et des images qui complèteront les réalisations de Viola Desmond et illustreront les grands thèmes de la justice sociale et de la lutte pour les droits et libertés.

Quel a été le rôle de la Banque du Canada dans le choix de Viola Desmond?

La Banque a dirigé le processus de consultation qui a débuté par un appel de candidatures de Canadiennes emblématiques susceptibles de figurer sur un billet de banque. Cette démarche a servi à dresser une première liste de candidates admissibles.

Un comité consultatif indépendant a ensuite examiné les propositions et établi deux listes :

- une longue liste de douze candidates;
- une liste restreinte de cinq finalistes.

Pour aider le comité consultatif à prendre une décision, un sondage d'opinion sur la longue liste a permis de jauger l'avis des Canadiens au sujet des candidates, et des groupes de discussion ont par la suite servi à évaluer l'opinion sur la liste restreinte.

Le gouverneur de la Banque du Canada a par la suite rencontré le ministre des Finances pour discuter de la liste restreinte.

C'est le ministre des Finances qui a pris la décision définitive, conformément à la *Loi sur la Banque du Canada*.

Changements qui marqueront la prochaine série de billets de banque

L'annonce du billet de 10 \$ sur lequel figurera Viola Desmond et le vif intérêt que cela a suscité au sein de la population nous offrent l'occasion de rompre avec la tradition et de représenter d'autres éminents Canadiens qui ont marqué l'histoire du pays.

Le prochain billet de 5 \$ sera aussi orné du portrait d'une nouvelle personnalité canadienne emblématique et d'images la mettant en valeur. Le moment venu, la Banque lancera un autre processus de consultation afin de solliciter l'opinion des citoyens au sujet de la conception de ce billet de 5 \$, en s'inspirant du succès du récent processus.

Cette démarche prendra quelques années. Le nouveau billet de 10 \$ devrait être émis à la fin de 2018 et le nouveau billet de 5 \$ suivra quelques années plus tard, mais, avant longtemps, deux autres éminents Canadiens seront célébrés et reconnus sur les billets que nous utilisons tous les jours. Les autres coupures (les billets de 20 \$, 50 \$ et 100 \$) suivront périodiquement à quelques années d'intervalle.

Comme Viola Desmond figurera sur le billet de 10 \$, et qu'une autre personnalité Canadienne emblématique ornera le prochain billet de 5 \$, sir John A. Macdonald, le premier à occuper la fonction de premier ministre du Canada, et sir Wilfrid Laurier, le premier francophone à occuper le poste de premier ministre, seront mis à l'honneur sur les plus grosses coupures. Ce changement aura lieu lorsque le graphisme de celles-ci sera refait pour la prochaine série. En conséquence, les anciens premiers ministres William Lyon Mackenzie King et sir Robert Borden ne figureront plus sur des billets. Le billet de 20 \$ continuera d'arbore le portrait du monarque régnant.

La démarche de conception offre l'occasion de présenter et de célébrer un plus grand nombre de grands Canadiens qu'auparavant tout en restant fidèles à nos racines. Cette approche cadre avec les résultats d'une [enquête nationale](#) qui a révélé que la population est fortement en faveur de retirer les portraits d'anciens premiers ministres pour les remplacer par ceux d'autres grands Canadiens.

Pour en savoir plus au sujet du changement des portraits, veuillez vous adresser au ministère des Finances.

Engagement de consulter les Canadiens

En 2014, la Banque a procédé à un examen des processus de sélection et de conception du contenu visuel de ses billets en polymère. Le rapport d'examen recommandait de solliciter davantage les commentaires d'un plus grand nombre de Canadiens tout au long du processus de conception.

Pourquoi le billet de 10 \$ a-t-il été choisi pour arbore le portrait de Viola Desmond?

Le billet de 10 \$ est plus utilisé par les Canadiens et il est échangé plus souvent que les plus grosses coupures. Il est donc tout désigné pour arbore le portrait de Viola Desmond.

Le nouveau billet de 10 \$ comportera-t-il les mêmes éléments de sécurité que les billets actuels?

Il est trop tôt pour préciser les éléments de sécurité du nouveau billet de 10 \$, mais il restera facile à vérifier et difficile à contrefaire.

Les portraits seront-ils changés au fil du temps?

Avant de lancer le processus de consultation pour le choix de la Canadienne emblématique, la Banque a sondé l'opinion publique du sujet de la pratique qui consiste à faire figurer sur les billets de banque le portrait d'anciens premiers ministres.

Cette démarche cadrerait avec l'engagement qu'elle avait pris en octobre 2014 de consulter les Canadiens afin de déterminer s'ils souhaitaient voir apporter des changements aux conventions établies en matière de graphisme des billets de banque.

Dans un sondage officiel mené auprès de 2 011 Canadiens, 82 % des répondants se sont dits d'accord avec l'idée que d'autres grandes personnalités canadiennes, possiblement d'autres domaines que la politique, devraient figurer sur les futurs billets de banque.

Consultez le [résumé](#) préparé par ACNielsen Company of Canada.

Consultez aussi le rapport complet d'ACNielsen Company of Canada sur le sondage de 2016 concernant les premiers ministres ([2016 Prime Ministers Survey](#)).

La Banque a organisé une consultation en ligne pour connaître l'opinion des Canadiens sur un ensemble de [principes de conception des billets de banque](#). Cette consultation a démontré l'intérêt de la population pour les images figurant sur les billets de banque et pour la façon dont ils reflètent notre pays. La Banque s'est donc engagée à consulter plus ouvertement davantage de Canadiens sur l'élaboration du contenu visuel (thème, sujet et images) des nouveaux billets.

Processus de consultation pour la Canadienne qui figurera sur un BILLET

Conformément à ses principes de conception des billets, la Banque a sollicité l'avis de plus de Canadiens que jamais dans le cadre de son processus exhaustif de consultation visant à choisir la Canadienne emblématique qui figurerait sur le premier billet de la prochaine série.

Le processus a été très bien reçu et a permis aux Canadiens d'exprimer leur avis quant à la personne qu'ils aimeraient voir représentée sur leurs billets de banque. Le processus s'est déroulé en trois phases :

Phase 1

La Banque a lancé un appel de candidatures pour inviter les Canadiens à suggérer des noms de Canadiennes emblématiques qui méritaient, selon eux, l'honneur de figurer sur un billet de banque. Le processus a été amorcé par le premier ministre Justin Trudeau à l'occasion de la Journée internationale de la femme, le 8 mars 2016, et a pris fin le 15 avril 2016.

Les candidatures devaient respecter les critères suivants :

- la personne proposée est une Canadienne (de naissance ou naturalisée) qui, par son leadership, ses réalisations ou ses qualités remarquables, a œuvré pour les Canadiens dans un domaine particulier ou s'est illustrée au service du pays;
- elle est décédée depuis au moins 25 ans;
- elle n'est pas un personnage de fiction.

La Banque a reçu plus de 26 300 propositions de partout au pays : [461 répondaient aux critères d'admissibilité](#).

Quant à savoir si les portraits changeront à chaque nouvelle série, cette décision revient au ministre des Finances, mais il est trop tôt pour parler des projets concernant les billets au-delà de la prochaine série. Pour le moment, cette démarche de conception permet de présenter et de célébrer un nombre accru de grands Canadiens.

Les billets de la prochaine série seront-ils en polymère?

Oui. Le polymère reste le meilleur support d'impression qui soit pour l'élaboration des éléments de sécurité des futurs billets de banque canadiens. Les billets en polymère actuels donnent d'excellents résultats.

Si le billet figurant Viola Desmond est dédié aux thèmes de la justice sociale et de la lutte pour les droits et libertés, quels seront les thèmes des autres billets de la série?

La Banque consultera les Canadiens au sujet du contenu visuel des autres coupures de la série, tout comme elle l'a fait pour le nouveau billet de 10 \$. Nous ne nous prononcerons pas sur le déroulement du processus.

Cela dit, lors de l'examen des [principes de conception des billets de banque](#), les Canadiens ont souligné l'importance de représenter la diversité de la société canadienne, de sa culture et de ses réalisations sur les billets.

À l'avenir, les billets de banque canadiens refléteront-ils l'égalité des sexes?

Le ministre tiendra fortement compte de la parité entre les sexes de même que de questions générales touchant la diversité lorsque viendra le moment de prendre des décisions concernant les billets de banque. De plus, il prendra dûment en considération le fait que le premier francophone à occuper le poste de premier ministre du Canada ne figurera plus sur le billet de 5 \$.

Pour en savoir plus à ce sujet, veuillez vous adresser au ministère des Finances.

Phase 2

Après examen des 461 candidatures admissibles, un [comité consultatif](#) indépendant composé d'éminents représentants canadiens des milieux universitaire, sportif, culturel et intellectuel a dressé une [longue liste de 12 candidates](#).

Durant ses délibérations, le comité a défini quatre critères supplémentaires pour établir la longue liste. Les candidates devaient :

- avoir éliminé ou surmonté des obstacles;
- être une source d'inspiration;
- avoir provoqué des changements importants;
- avoir marqué l'histoire du Canada.

En outre, le comité a mis en place des principes de fonctionnement qui l'ont guidé lors de la formulation de sa recommandation de douze noms. Il a tenu compte du fait que le Canada est constitué de nombreuses communautés différentes. Les candidates se trouvant sur la liste devraient obtenir l'assentiment des Canadiens et illustrer la diversité du pays. Leurs réalisations doivent être placées dans le contexte de leur époque.

Dans le cadre d'un sondage d'opinion officiel, des Canadiens représentatifs de la population ont donné leur avis sur la longue liste des douze candidates proposées, et ces résultats ont été communiqués au comité consultatif. Les douze femmes ont reçu l'appui général des répondants, mais dans une mesure variant légèrement selon l'âge, le sexe et la région.

J'aimerais en savoir plus au sujet des résultats de l'appel de candidatures...

Plus de 26 300 propositions reçues en 38 jours

461 candidates admissibles

Répondants selon le sexe :

- Femmes – 65 %
- Hommes – 31 %
- Préfère ne pas répondre – 4 %

Répondants selon le groupe d'âge :

- Moins de 25 ans – 19 %
- De 25 à 34 ans – 13 %
- De 35 à 44 ans – 13 %
- De 45 à 55 ans – 16 %
- Plus de 55 ans – 36 %
- Préfère ne pas répondre – 3 %

La longue liste

[Apprenez-en davantage](#) au sujet des douze femmes de la longue liste.

Sondage concernant la longue liste

Un sondage d'opinion officiel a été mené pour connaître l'avis de Canadiens au sujet des femmes figurant sur la longue liste.

Consultez le [résumé](#) préparé par ACNielsen Company of Canada.

Consultez aussi le rapport complet sur le sondage national en ligne réalisé dans le cadre de la consultation publique sur le nouveau billet de banque ([National Bank Note Public Consultation Online Survey Report](#)).

Qui a choisi ces femmes?

[Apprenez-en davantage](#) au sujet des sept membres du comité consultatif indépendant.

Pourquoi un comité consultatif indépendant a-t-il dressé la liste restreinte?

La Banque souhaitait qu'un organe indépendant établisse la liste restreinte de Canadiennes emblématiques qui pourraient figurer sur le premier billet de la prochaine série. Grâce au travail de ce comité, conjugué aux commentaires du public, les Canadiens ont véritablement contribué à cette décision historique.

Phase 3

Après avoir examiné attentivement la longue liste et les résultats du sondage puis demandé conseil à des historiens, le comité consultatif a dressé une [liste restreinte](#) provisoire de cinq Canadiennes emblématiques.

On a ensuite effectué des essais auprès de groupes de discussion pour connaître l'opinion des Canadiens au sujet des cinq femmes. Les participants ont pleinement souscrit à l'approche que la Banque a adoptée au regard de ce processus de consultation publique, et aucune femme ne s'est systématiquement démarquée dans les cinq villes où les groupes de discussion se sont rencontrés.

Lors de sa dernière réunion, le comité consultatif s'est penché sur cinq biographies détaillées préparées par des historiens et sur les commentaires des groupes de discussion. Il a confirmé son choix, puis a soumis la liste restreinte à la Banque.

Le gouverneur de la Banque du Canada a par la suite rencontré le ministre des Finances pour discuter de cette liste restreinte. C'est au ministre qu'il revient d'approuver la forme et la matière de tous les nouveaux billets, conformément à la *Loi sur la Banque du Canada*.

Billet commémoratif soulignant le 150e anniversaire du Canada

À court terme, le Canada célébrera le 150e anniversaire de la Confédération en 2017. La Banque du Canada marquera cet événement spécial en émettant un billet commémoratif de 10 \$ que les Canadiens pourront utiliser avec confiance et fierté. D'autres précisions au sujet de son graphisme seront données avant les célébrations.

Pendant que ce billet de 10 \$ circulera en 2017, nous travaillerons à la conception du billet de 10 \$ de circulation courante orné du portrait de Viola Desmond, qui devrait être émis à la fin de 2018.

Ce document peut être téléchargé à l'adresse suivante : www.banqueducanada.ca/surunbillet.

Autres questions?

Veuillez communiquer avec les Relations avec les médias au 613-782-8782 ou communications@banqueducanada.ca.

Le comité consultatif a joué un rôle essentiel dans le vaste processus visant à attester que la femme appelée à orner le billet plaît à un grand nombre de Canadiens et témoigne clairement de la diversité, de l'histoire, des traditions et des réalisations de notre pays.

Ferez-vous appel au même comité consultatif pour les autres billets de la série?

Le comité consultatif, composé de sept membres, a terminé son mandat pour le présent processus de sélection. Il est encore trop tôt pour parler de projets concrets concernant les prochains billets de la série.

La liste restreinte

[Apprenez-en](#) davantage au sujet des cinq femmes de la liste restreinte.

Groupes de discussion concernant la liste restreinte

Dix groupes de discussion ont été organisés dans cinq villes partout au pays afin de connaître l'opinion des Canadiens au sujet des cinq finalistes.

Consultez les principales [conclusions des groupes de discussions](#) compilées par ACNielsen Company of Canada.

Consultez aussi le rapport complet sur les groupes de discussion tenus dans le cadre de la consultation publique de 2016 sur le nouveau billet de banque (*2016 Bank Note Public Consultation Focus Group Report*).

Pourquoi le billet à l'effigie de Mme Desmond et le billet commémoratif pour le 150e anniversaire du Canada sont-ils tous deux des coupures de 10 \$?

Le billet de 10 \$ Canada 150 est un billet commémoratif, et ne sera donc offert qu'en quantité limitée. Il semble logique de faire suivre ce billet commémoratif d'un nouveau billet de 10 \$ de circulation courante, orné du portrait de Viola Desmond et dont l'émission est prévue à la fin de 2018. La coupure de 10 \$ est un excellent choix étant donné sa grande visibilité et son accessibilité pour l'ensemble des Canadiens.